



## suppression de poste

Par wififi, le **29/07/2023** à **13:36**

bonjour.

je travail dans une entreprise agro alimentaire depuis 37 ans. j'ai commencé en bas de l'échelle. Depuis prêt de 16 ans je suis passé cadre coordinateur amelioration continu secteur fabrication. il y a un moi j'ai appris officieusement, que ce poste allé être supprimé, mais que un autre avec les mêmes fonctions et d'autre en plus aller être créé, mais sous un autre nom " coordinateur methode et industrialisation" or ce nouveau poste qui aurait pu m'interessé , ne sera plus dans la categorie cadre mais agent de métrise .

une ouverture de candidature vient d'être ouverte en interne, pour le poste a pourvoir le 4/09/2023. pour ma part a ce jour je ne sais pas ce que je vai devenir. pour le moment rien ne m'a était proposé, je n'ai eu aucun entretient officiel .

je ne souhaite pas ce nouveau poste , car pour moi passer de cadre a agent de métrise serait comme une sanction et une rétrogradation.

je suis a trois ans de ma retraite ( et reconnu travailleur handicapé ).

mon patron à t'il l'obligation de me proposé un poste similaire? et quel droit ai-je?

je précise que cette entreprise n'a pas de problème économique.